

PROCÈS- VERBAL

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL GÉNÉRAL

du mardi 16 janvier 2024, à 20h00

Couvet, Grande salle



PRÉSIDENTE Mme Cécile MERMET (PS)

La 1^{ère} vice-présidente ouvre la séance à 20h00. Elle souhaite la bienvenue à l'Assemblée et remercie chacun pour sa participation. Comme les membres de cet hémicycle l'ont certainement appris dans les médias, le groupe UDC a décidé de ne pas siéger ce soir, raison pour laquelle, Mme Mermet enfile les chaussons de la présidence et dirige les débats. Elle remercie l'Assemblée de son indulgence et passe au premier point.

1. Appel

La 1^{ère} vice-présidente demande au chancelier de bien vouloir procéder à l'appel :

Présents : 28 membres

Majorité absolue : 15 voix

Majorité qualifiée : 19 voix

- **Pour AGORA** Thierry Ray et Florian Stirnemann.
- **Pour le PLR** Malo Bortolini ; Sébastien Burri ; Denis Cherbuin ; Florian Dreyer ; Olivier Fahrni ; Jean-Philippe Franel ; Jean-Paul Gattolliat ; Daniel Otth ; Adrien Pagnier ; Laure Pitteloud ; Jean-Michel Rossetti ; Céline Rufener Eschler et Caryl Tüller.
- **Pour le PS** Burim Ahmetaj ; Nicolas Béranek ; Katia Della Pietra ; Miguel Dominguez ; Sarah Fuchs-Rota ; Jean-Marc Hirschy ; Emil Margot ; Cécile Mermet ; François Oppliger et René Perret.
- **Pour le POP** Jean Noël Bovard et Philippe Vaucher.
- **Pour Les Verts** aucun membre.
- **Pour le PVL** Vincent Casaubon.
- **Pour l'UDC** aucun membre.

Excusés 7 membres Naomi Humbert (Les Verts) ; Adriana Ioset (POP) ; Alexandre Iseppi (PLR) ; Niels Rosselet-Christ (UDC) ; Jean Claude Schülé (UDC) ; Sylvia Schülé (UDC) et Marie-France Vaucher (Les Verts).

Absents 6 membres Christiane Barbey (UDC) ; Sokol Mehmetaj (UDC) ; Blaise Porret (PLR) ; André Rosselet (UDC) ; Sergio Santiago (Les Verts) et Pierre-Alain Wyss (PLR).

Les cinq conseillers communaux, le chancelier M. Christian Reber, Mme Alexandra Schmied Fatton, collaboratrice spécialisée à la Chancellerie, M. Steve Schimmer, technicien du son, accompagné de Mme Maryline Schaller, ainsi que 19 spectateurs et 3 membres de la presse sont présents.

La 1^{ère} vice-présidente rappelle ensuite l'ordre du jour, qui se présente comme suit :

1. Appel
2. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023
3. Lettres et pétitions
4. Nomination au Conseil communal suite à la démission de Frédéric Mairy
5. Communications du Conseil communal
6. Interpellations et questions

L'ordre du jour ne suscitant aucune remarque, il est considéré comme accepté.

2. Procès-verbal de la séance du 11 décembre 2023

GED 41055

Le procès-verbal ne suscitant aucun commentaire, il est accepté à l'unanimité avec remerciements à son auteure.

3. Lettres et pétitions

Aucun courrier n'est parvenu à la présidence du Conseil général.

4. Nomination d'un membre au Conseil communal suite à la démission de Frédéric Mairy

La 1^{ère} vice-présidente laisse la parole aux différents groupes afin qu'ils proposent leurs candidat-e-s.

M. Emil MARGOT (PS) fait l'intervention suivante : *« J'ai l'honneur de vous présenter ce soir Mme Sarah Fuchs-Rota, candidate du parti socialiste au poste de conseillère communale. L'histoire de Mme Fuchs-Rota, tant personnelle que politique, est intimement liée au Val-de-Travers.*

Née en 1985 à Fleurier, elle y passe toute son enfance avant de vivre à La Chaux-de-Fonds, Neuchâtel, puis même outre-Atlantique, au Texas. Revenue au Vallon en 2015, elle vit depuis à Môtiers avec sa famille. Diplômée de la Haute école sociale, elle travaille actuellement dans l'inclusion des enfants autistes à l'école ordinaire. Ayant œuvré comme bénévole au sein de nombreuses associations de la Vallée, impliquée dans la politique locale depuis longtemps, il existe peu de personnes qu'elle ne connaît pas. J'en suis personnellement témoin. Il n'est pas possible de faire dix mètres dans une manifestation locale sans qu'elle ne s'arrête plusieurs fois pour parler avec des connaissances.

Du côté de son parcours politique, il est le reflet de sa personne : engagée, efficace et sans langue de bois. Dès 18 ans, elle siège au Conseil général de Môtiers avant d'être députée suppléante au Grand Conseil. Après une pause de quelques années, elle reprend la politique au niveau régional et cantonal en 2017 sur les chapeaux de roues. Présidente du parti socialiste du Val-de-Travers, cheffe de groupe au Conseil général, elle est ensuite élue au Grand Conseil où elle occupe le poste de vice-présidente du groupe socialiste et siège dans plusieurs commissions. Ses engagements politiques ne s'arrêtent pas là puisqu'elle est candidate au Conseil national lors des dernières élections fédérales, avant de se présenter aujourd'hui au Conseil communal de Val-de-Travers.

Axées autour des valeurs de solidarité, de justice sociale et d'écologie, les implications de Mme Fuchs-Rota sont multiples : porteuse d'idées nouvelles, profondément impliquée dans la vie politique et locale

depuis de nombreuses années, elle est une personne sur qui l'on peut compter ! « Je me suis engagée car j'ai l'intime conviction qu'il ne sert à rien de s'indigner sans passer à l'action. » écrivait Sarah dans une lettre que j'ai retrouvée. Si cela fait des années qu'elle est passée à l'action dans les législatifs communaux et cantonaux, elle a décidé de se mettre à la disposition de notre Assemblée afin de passer au niveau supérieur, si j'ose m'exprimer ainsi, et de siéger cette fois-ci dans l'Exécutif de notre commune. Nous sommes persuadés qu'elle saura parfaitement convenir dans cette nouvelle fonction.

Je le mentionnais précédemment, la personnalité de Mme Fuchs-Rota peut, à mon avis, être définie en trois mots : engagée, efficace et sans langue de bois ! J'ai fait la connaissance de Sarah il y a bientôt quatre ans, lors du début de mon engagement au Conseil général. Elle était alors encore cheffe de groupe et présidente de section. Et la première chose qui m'a frappé a été son efficacité. Avec elle, les choses ne traînaient pas, que ce soit en séance de préparation ou pour mettre en place des événements au niveau de la section. Après quelque temps, plusieurs séances du Conseil général et de commissions où nous avons siégé ensemble, j'ai pu prendre plus précisément la mesure de son engagement. Sarah, c'est une bosseuse, quelqu'un qui connaît ses dossiers, qui sait les analyser, proposer des modifications, si nécessaire, et trouver des compromis. C'est également une personne généreuse sur qui l'on peut toujours compter pour demander des conseils, en étant souvent agréablement surpris par la rapidité de ses réponses.

Mme Fuchs-Rota est une personne franche et intègre qui vous dit les choses honnêtement, ce qui est souvent précieux, en restant toutefois à l'écoute de toutes et tous. Pour moi, Sarah est plus qu'une collègue de parti, c'est une amie et si j'ai esquissé sa personnalité sur la base de mon ressenti personnel, je suis sûre que mes sentiments sont partagés par toutes les personnes qui ont le plaisir de la connaître.

Le parti socialiste est convaincu que Mme Sarah Fuchs-Rota est une personne tout à fait idéale pour occuper un poste au Conseil communal. Son parcours personnel et politique, tout autant que sa personnalité que je viens de mentionner, en sont la preuve. Nous sommes persuadés qu'elle saura relever les défis que présente la fonction exécutive, que ce soit dans l'exécution des dossiers, la compréhension des enjeux locaux présents et futurs ou encore la recherche de compromis dans un système collégial. C'est la candidature d'une Vallonnière qui s'engage pour sa commune depuis son adolescence, qui est force de propositions et de compromis, qui connaît le fonctionnement de la politique communale et qui saura mettre son énergie au service de notre beau Vallon.

Nous sommes également reconnaissants et reconnaissantes envers Mme Fuchs-Rota d'avoir eu le courage de présenter sa candidature pour un mandat de quatre mois sans garantie de réélection à futur. C'est une prise de risque importante qui démontre encore une fois sa volonté de s'investir pour notre commune. En conclusion, nous espérons que Mme Fuchs-Rota pourra compter sur le soutien de cet hémicycle ce soir, ainsi que pendant la durée de son mandat. Je vous remercie pour votre attention. »

M. Thierry RAY (AGORA) prend la parole en ces termes : *« Il est de notoriété publique que le groupe AGORA milite pour changer de système d'élection des conseillers communaux. Vous pensez donc bien que l'élection complémentaire qui nous occupe ce soir ne nous enchante pas, ni sur le fond, ni sur la forme. Elle réunit en effet tous les éléments nauséabonds qui empoisonnent lentement la démocratie et décrédibilisent la gouvernance de la commune. Nous vous avouons que notre groupe est passé par tous les états d'âme depuis le communiqué de presse du Conseil communal du 30 novembre annonçant qu'au final, le Conseil communal évoluerait à cinq durant cette période transitoire, contrairement à ce qui avait été annoncé dans les différents avis officiels du mois de septembre. Au passage, cette information aurait certainement été appréciée par une partie de la population indécise le jour du vote concernant l'initiative « + de démocratie à Val-de-Travers ».*

Aurait-il été difficile de prévenir le Conseil général de ce processus en temps utile ? Le départ de M. Mairy était-il si imprévisible qu'il a pris tout le monde de court ? Le Conseil communal a-t-il tout à coup perdu sa faculté à communiquer ?

Dans le journal Arcinfo du 10 janvier dernier, le PLR écrivait, je cite : « Nous regrettons que d'autres partis n'aient pas saisi l'occasion de présenter des profils différents pour ce poste à responsabilités ». Démarche qui aurait permis d'éviter une élection tacite.

Avec un communiqué de presse envoyé par le Conseil communal dans nos boîtes mail dans le courant de la journée du 30 novembre, et laissant en tout et pour tout un mois et demi avant cette élection, il était quasi assuré qu'aucun autre candidat n'aurait l'occasion de se signaler. Dans le domaine privé pour des postes de cadres à responsabilités, les durées de dédit usuelles sont souvent de trois, voire parfois six mois. Sans compter le délai de réflexion nécessaire pour prendre la décision de quitter son emploi. Le calendrier imposé rendait donc de facto quasi impossible l'émergence d'autres candidats. S'en étonner aujourd'hui nous paraît pour le moins curieux.

Relevons encore l'incohérence assumée par rapport aux arguments du groupe interpartis ayant récemment combattu l'initiative « + de démocratie à Val-de-Travers », qui expliquait notamment que les postes de conseillers communaux étaient avant tout techniques et non politiques. Ne serions-nous pas en droit d'attendre pour des postes de cadres aux responsabilités élevées, avec des salaires importants, qui requièrent des compétences techniques rares, un processus de recrutement un peu plus professionnel ? Messieurs les conseillers communaux, pourquoi ce rétropédalage par rapport aux avis officiels du début du processus ? Vous parlez de dossiers minutieux qui doivent être conduits de front. Il aurait été a minima élégant et pédagogue d'au moins en citer quelques-uns, afin que les groupes puissent se faire une idée plus précise de cette urgence soudaine. À la lumière de cette liste, nous aurions pu étudier d'autres solutions pour nous donner le temps de mener un processus de recrutement professionnel à la hauteur des enjeux. Nous aurions pu, par exemple, apporter un renfort temporaire aux dicastères concernés avec la mise en place d'une commission interpartis.

Entendre sur Canal Alpha le Conseil communal avouer à demi-mot une erreur de communication, ne nous console guère et ne contribue pas à nous rassurer sur la qualité du pilotage de notre commune. Chers collègues du Conseil général, quid d'un éventuel rééquilibrage des forces politiques le 21 avril prochain ? Que deviendraient alors les fameux dossiers urgents, minutieux, à mener de front ? Si un conseiller communal PS devait abandonner son poste au profit d'une autre couleur politique, eh bien au final, nous aurons perdu beaucoup d'argent et beaucoup de temps. D'argent public, bien sûr. A moins que les dix dossiers aient été traités en trois mois.

Nous trouvons arrogant de ne pas attendre cet éventuel rééquilibrage des forces politiques du 21 avril prochain. La population et son verdict des urnes méritent une meilleure considération. Quelle image la politique du Val-de-Travers offre-t-elle au monde extérieur en cette fin de législature ? Des partis qui boycottent la séance de ce soir, des groupes qui s'invectivent par médias interposés, quel gâchis ! Et vous êtes en grande partie responsable, Messieurs les conseillers communaux, de ce gâchis. Car dans ce dossier, permettez-nous de vous dire de manière bienveillante, vous n'avez pas été bons.

Pour conclure, précisons puisse-t-il en être besoin, que nos vives réactions qui sont à la hauteur de nos désenchantements ne sont pas orientées contre la candidate, mais bel et bien contre cette décision d'élection complémentaire. Ce dossier sonne faux avec ce piteux micmac. Ne soyons plus étonnés que bientôt huit électeurs sur dix ne s'expriment plus dans les urnes lors d'élections communales. Merci de votre attention. »

M. Sébastien BURRI (PLR) s'exprime à son tour : « *Le groupe PLR va soutenir la candidature de Mme Fuchs-Rota et il est mitigé dans la situation comme elle se passe aujourd'hui.*

En effet, nous regrettons que nous n'ayons pas eu plus de choix, ou bien plus d'opportunités, ou une attente d'une élection normale, dira-t-on. Mais c'est le jeu de la politique actuelle !

Le PLR remarque, soutient ou relève également la position de partis de notre hémicycle qui font un déni de démocratie en ne se présentant pas ce soir. Et ceci est dommageable pour la politique de notre commune. Merci de votre attention. »

La parole n'étant plus sollicitée, la 1^{ère} vice-présidente constate que les prises de paroles des groupes AGORA et PLR n'annonçaient pas d'autres candidatures. Etant donné qu'il n'y pas d'autres propositions, Mme Fuchs-Rota est élue tacitement au Conseil communal de Val-de-Travers. Elle en est ici chaleureusement félicitée et applaudie par l'Assemblée.

La 1^{ère} vice-présidente demande au Conseil communal s'il souhaite réagir aux interventions des groupes.

M. Christophe CALAME (cc) tient tout d'abord à féliciter Mme Fuchs-Rota pour son élection. Il ne souhaite pas épiloguer sur les remarques, les critiques et les prises de position du groupe AGORA. Il souhaite simplement l'informer que le Conseil communal en prend bonne note.

Avant de clore ce point, la 1^{ère} vice-présidente laisse la parole à Mme Fuchs-Rota.

Mme FUCHS-ROTA (PS) souhaitait très brièvement et sans micro remercier les membres de cette Assemblée de leur soutien et de leur présence. Elle ajoute qu'elle invite tout le monde à boire un verre au restaurant de l'Hôtel de l'Aigle.

5. Communications du Conseil communal

Pas de communications.

6. Interpellations et questions

Aucune interpellation, ni question.

Ayant épuisé les points à l'ordre du jour et la parole n'étant plus demandée, la 1^{ère} vice-présidente remercie le public ainsi que la presse de s'être déplacés pour cette séance. Elle profite d'être encore dans les délais pour souhaiter à toutes et tous une très belle année 2024, ainsi qu'une excellente soirée. Elle remercie l'Assemblée et lève la séance à 20h20.

AU NOM DU CONSEIL GÉNÉRAL

LA 1^{ÈRE} VICE-PRÉSIDENTE :

LE SECRÉTAIRE :

Cécile Mermet

Adrien Pagnier

Motions en suspens :

- Motion interpartis pour la création d'un plan climat pour la commune de Val-de-Travers, acceptée par le CG lors de la séance du 21 mars 2022
- Motion du groupe socialiste pour l'étude de la création d'un système de vaisselle réutilisable communal, accepté par le CG lors de la séance du 20 novembre 2023
- Motion du groupe socialiste pour une assemblée citoyenne, accepté par le CG lors de la séance du 20 novembre 2023